

Perception illégale de contraventions : Bavure policière ou manque de volonté politique ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

698

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Crise au Mali

Le jeu trouble de la CEDEAO



Présidence de la Transition : Bah N'DAW est-il encore Bah N'DAW ?



Libération de l'honorable Soumaila Cissé : L'APF, les parlements africains et le collectif dédié à sa cause battent le rappel des troupes



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Crise au Mali : Le jeu trouble de la CEDEAO4	P.4
Brèves	Contribution : « J'exige la réhabilitation de Modibo Keita »	P.11
	Présidence de la République : Le Chef de l'État, SEM Bah N'DAW a reçu en audience SEM Joël MEYER, Ambassadeur de France au Mali	P.11
	Audience à Koulouba : Le président de la transition, chef de l'Etat, SEM Bah N'Daw a reçu M. Moctar Ouane, premier ministre, en présence du vice-président colonel Assimi Goita	P.12
	Koulouba, le 29 septembre 2020 : Arrivée à Bamako de S.E.M. Nasser BOURITA	P.12
	Gestion de la transition : Choguel Kokala Maiga donne des précisions sur le M5 et le CNSP	P.12
	Madani Tall sur l'affaire de détournement reprochée au nouveau PM : Détournement de 64,9 Milliards	P.13
	Tension au patronat : Mamadou S Coulibaly s'attaque à Salif Sanogo	P.13
	Koulouba : Le président Bah N'Daw a reçu l'Ambassadeur de la Chine	P.13
	Fin du mandat du maire du district de Bamako : Adama Sangaré signe les documents en toute illégalité	P.13
Actualité	Conseil d'administration : Le budget de l'exercice 2019 de la CANAM s'élève à 65 239 000 000 FCFA	P.15
	Perception illégale de contraventions : Bavure policière ou manque de volonté politique ?	P.16
	Tombola conso-vacances de Orange Mali : L'Etudiant Kalifa Camara se hisse sur le podium avec 5 millions FCFA	P.17
	Développement communautaire : Le PAAR réalise 445 km de pistes rurales et 71 infrastructures	P.18
	Université malienne : La licence doit être professionnalisée	P.19
Politique	Présidence de la Transition : Bah N'DAW est-il encore Bah N'DAW ?	P.20
	Discours d'investiture du président de la transition : Bah N'Daw rassure !	P.21
	Libération de l'honorable Soumaila Cissé : L'APF, les parlements africains et le collectif dédié à sa cause battent le rappel des troupes	P.23
	COCEM : Retraite stratégique de capitalisation de l'observation des élections législatives 2020.	P.24
	Mali : Tirer profit des échecs	P.25
Culture & société	Rupture amoureuse : 3 conseils pour éviter une autodestruction	P.27
International	Présidentielle en Côte d'Ivoire : L'ONU appelle à une élection « pacifique et inclusive »	P.28
	Koweït : L'Emir Sabah al-Ahmed al-Jabir est mort	P.29
Sport	Football : Top 05 des meilleurs buteurs toujours en activité !	P.30
	Football : Youssouf Koné quitte l'OL et file en Espagne sous forme de prêt	P.30

P.13



P.15



P.25



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Crise au Mali : Le jeu trouble de la CEDEAO

Mais que veut donc la CEDEAO au Mali ? Pourquoi continue-t-elle à infliger une punition collective aux Maliens qui ne demandent aujourd'hui qu'à reprendre une vie normale, à aller et venir, à faire du commerce et à reprendre les flux financiers pour leurs affaires ? Pourquoi veut-elle tuer les maliens à petit feu ? La CEDEAO ignore-t-elle qu'elle-même a une très grande responsabilité dans la situation actuelle du Mali ? En effet, sans remonter très loin, en octobre 2018, une mission de médiation de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) conduite par Geoffrey ONYEAMA, à l'époque ministre des Affaires étrangères du Nigéria et président en exercice du Conseil des ministres de la CEDEAO, en fin de séjour au Mali suite à la crise post élection présidentielle déclarait : « Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la Cour constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs socio-politiques conviennent, de manière consensuelle, d'entreprendre des réformes cou-

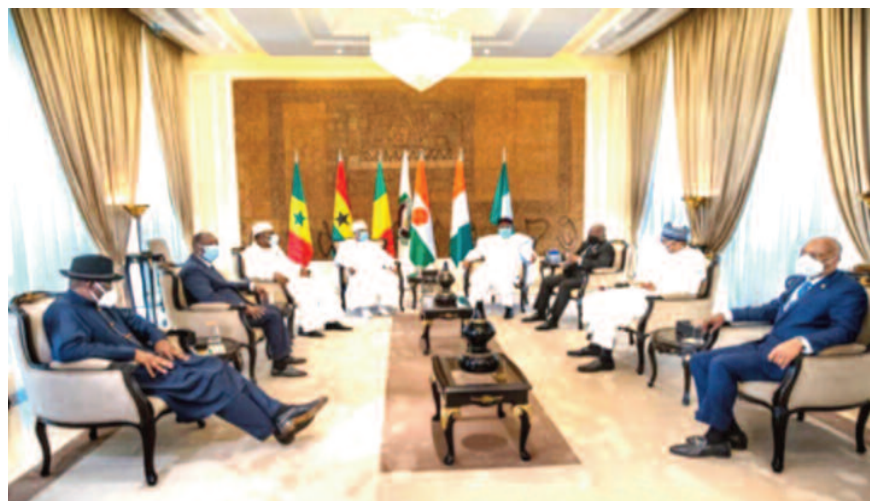
rageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays... ». Cette ferme assurance a grandement contribué à la résolution de la crise post-électorale consécutive à l'élection présidentielle frauduleuse de juillet 2019.

Constatant que le Gouvernement du Mali, qui s'appretait à s'engager dans une nouvelle échéance électorale n'avait depuis cette date, pris aucune initiative pour reformer le Code

électoral, le CNID-FYT, dans une Déclaration datée du 14 février 2020 a interpellé la CEDEAO sur la question. L'organisation n'a point réagi. Mais avant, de nombreux dirigeants de la même CEDEAO s'étaient joints à un concert de félicitations de M. Ibrahim Boubacar Keita pour sa « victoire » à l'élection présidentielle de 2018 alors que la Cour constitutionnelle, seule juge de la régularité des élections ne s'était pas encore prononcée sur la régularité de l'élection et la sincérité des résultats. Or, il était de notoriété publique que les deux tours de l'élection avaient été entachés d'irrégularités aussi criardes qu'inacceptables. Ce faisant, la CEDEAO a grandement contribué à maintenir à la tête au Mali un président notoirement kleptocrate et peu sensible aux souffrances de son peuple.

L'appétit venant en mangeant et assuré, quoi qu'il arrive, du soutien de ses pairs de la CEDEAO, syndicat des Chefs d'Etat de la sous-région, IBK se mit en tête de préparer sa succession en taillant sur mesure à son fils Karim Keita une Assemblée nationale qui lui sera dévouée et dédiée. Pour y arriver il prorogea à deux reprises et en toute illégalité le mandat des députés en expliquant que : « **Le mandat des députés, qui a expiré le 31 décembre 2018, a été prorogé jusqu'au 30 juin 2019 par la Loi organique n°2018-067 du 06 décembre 2018 conformément à l'avis de la Cour Constitutionnelle du 12 octobre 2018.**

La prorogation était motivée par « le caractère de force majeure des difficultés entravant le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles et législatives et la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée



nationale».

L'évaluation de la situation politique et sécuritaire du pays révèle la persistance des difficultés et contraintes qui ne permettent pas la tenue d'élections législatives régulières et transparentes.

Dans ce contexte et conformément à l'Accord Politique de Gouvernance, le projet de loi organique adopté, proroge jusqu'au 02 mai 2020 le mandat des députés de la Vème législature afin de réunir les conditions optimales à la bonne organisation des élections. ».

Depuis cette annonce aucune initiative politique n'a été prise à fortiori mise en œuvre pour assurer « **la tenue d'élections législatives régulières et transparentes.** ».

La CEDAO, dont le protocole additionnel lui faisait obligation de prendre le dossier en main resta coi. Silence assourdissant, bouche cousue, yeux fermés et oreilles bouchées.

Elle laissa les maliens entre les mains de IBK et de son clan jusqu'au moment où ceux-ci, à travers un regroupement inédit, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) décident de prendre leur destin en main.

Inquiet du sort de leur pair au vu de l'ampleur des rassemblements demandant sa démission, la CEDEAO envoie dare-dare à Bamako l'ancien président du Nigéria en qualité émissaire entre IBK et ses opposants. Ceux-ci, ahuris, s'entendirent marteler que la démission de IBK est une ligne rouge qui ne saurait être franchie et que ceux-devraient se contenter d'une reprise partielle des élections législatives contestées et participer à un « Gouvernement consensuel d'union nationale tenant compte des recommandations du Dialogue National Inclusif ».

Le M5-RFP rejette ces solutions et s'étonne que la CEDEAO « ne fait aucune mention ni ne tient aucun compte de la source de tous les



maux et de toutes les crises du Mali à savoir la mauvaise gouvernance dont le Président Ibrahim Boubacar Keita est le seul et unique responsable, ni de la nécessaire refondation dont le Mali a besoin ».

Enfin le M5-RFP précise « Aucun gouvernement, même d'union nationale » dont le M5-RFP n'est ni demandeur, ni preneur ne saurait résoudre les problèmes du Mali ».

Ce communiqué, considéré comme un crime de lèse-majesté a provoqué le courroux des ex-amis de IBK qui ont lancé des ultimatums aux leaders du M5-RFP désormais menacés de sanctions ciblées. Face à leur résistance et sans eux, la CEDEAO rentre dans une logique de bricolage juridique et de violation des lois et de la Constitution du Mali avec la dissolution et le remplacement de la Cour constitutionnelle et la mise en place d'un gouvernement restreint de 6 membres.

Le M5-RFP, pour autant n'a rien cédé, poursuivait ses manifestations qui ont été parachevées par des militaires réunis au sein d'un Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) le 18 août 2020 : IBK démissionne.

La CEDEAO revient à Bamako et coupe désormais tout lien avec le M5-RFP. Il n'est en effet pas question de faire de la lumière à un mouvement qui a franchi « la ligne rouge tracée ». Une stratégie d'endiguement se met donc en place : tout faire pour éviter l'effet contagion à d'autres pays.

Cette stratégie, pour la CEDAO a un autre intérêt : isoler le CNSP pour mieux l'abattre.

Ainsi de tête en tête aux conditions imposées sans contreparties, la CEDEAO obtient tout des jeunes militaires inexpérimentés entourés d'experts tout aussi novices en cette matière : tout y passe jusque et y compris le départ de IBK à l'étranger pour des soins. Et comment le CNSP est-il payé ? En monnaie de singe : il n'obtient rien. Le Mali est toujours sous embargo.

Pire, au-delà du Président de la Transition et du Premier ministre civils logiquement et légitimement demandés et obtenus la CEDEAO continue à insister sur les pouvoirs du Vice-président et refuse surtout qu'il puisse assurer le cas échéant l'intérim du Président de la Transition. La CEDEAO doit-elle continuer à punir les maliens pour ce motif dès lors qu'elle a elle-même accepté le principe d'une vice-présidence et discuté avec le CNSP jusqu'à ce jour. Il est clair qu'un vice-président supplée un président. A moins de supprimer la vice-présidence ce qui semble ressortir en filigrane des nouvelles exigences de la CEDEAO.

Certes la CEDEAO est libre d'être incohérente, mais elle n'a pas le droit de tuer les maliens à petit feu.

■ Moctar SOW



Adama Sogodogo

Message reçu de Monsieur Mohamed Ali BATHILY :

"Il te suffit d'un peu de sincérité, de moins de méchanceté. Pour ma part, je souhaite que tu cesses de m'inonder de ces sortes de messages destinés à te donner bonne conscience. Merci de respecter au moins cela., merci pour ta compréhension. MAB"

Réponse de Adama SOGODOGO :

"Macha'Allah M. le ministre. Mille excuses pour les désagréments nullement intentionnels. J'ai toujour été guidé par la sincérité et pense être moins méchant que vous le croyez. J'ai la conscience tranquille, mais, je vous croyais au dessus de telles considérations. Je suis désolé de m'être trompé. Wa salam. Adama SOGODOGO"



Mohamed Aly Bathily dément Choguel kokala Maiga n'a envoyé personne chez moi pour me tué



L'agence wester union en face des halles de bko vient d'être braquée par 2 individus armés, plusieurs millions emportés et 3 blessés graves dont le gardien de l'agence.



Vendredi : ORTM parlait de report de l'Assemblée

Générale électorale du #CNPM

Dimanche : ORTM nous présente un Président élu du CNPM

Lundi : ORTM tend son micro au Président sortant...

Mohamed Ag Assory



CONSTITUTION ET CHARTE DE LA TRANSITION : UNE POLYGAMIE À LA MALIENNE

Une petite histoire pour comprendre l'architecture juridique et institutionnelle du Mali actuel.

La Constitution, c'est comme la première épouse, mariée quand l'époux était jeune et traversait une période difficile! C'est le premier amour et elle a le mérite d'avoir supporté beaucoup durant 28 ans de mariage... elle a donné quatre enfants de cette union... Seulement, elle se fait vieille et porte les séquelles du temps! L'époux veut s'en débarrasser mais c'est pas socialement correct, les voisins(Communauté internationale) interviendront sûrement pour la médiation entre époux.

La Charte, c'est la seconde épouse, très jeune, très charmante et a la capacité d'assouvir tous les désirs les plus fous de l'époux, même ceux inacceptables! Elle est sotte et plus malléable que la première. Ces derniers temps l'époux passe plus de temps à son domicile au détriment de la vieille. La Charte est en passe même de déshériter cette dernière. Elle reçoit toute l'attention de l'époux qui ne jure que par son nom. Il veut même mettre toutes les propriétés communes à son nom.

La nouvelle épouse est tellement mystérieuse que personne ne la voit. Elle est toujours voilée de la tête aux pieds. On sait qu'elle est belle et le mari jaloux ne laisse personne s'en approcher. Fâchée, la vieille se plaint à la Gendarmerie(Cour Suprême) à défaut de la disponibilité de son amie la police (Cour Constitutionnelle). La Cour favorable à l'époux, et tenant compte de son attachement à la nouvelle mariée, éconduit la vieille sans pour autant la déchoir de sa qualité d'épouse. Cependant la cour reconnaît la prééminence de la dernière épouse sur la première! Y a t'il injustice?

M.ASSORY

Pensée-Intelligente

Je n'ai jamais vu quelqu'un compter sur Dieu et finir dans la honte. Par sa grâce, tu finiras cette année dans la victoire.



Bréhima Traoré

Libérez Abdourahmane Doucoure, Dirpub de la Sirène, qui est retenu au camp depuis 9 h. Soutien totale à mon directeur



Mahamadou Dianka

Un faux débat comme nous en avons l'habitude et le monopole.

Oui 150 millions c'est beaucoup si c'est détourné mais seulement ici il na jamais été question de cela. Mais de dysfonctionnements mineurs liés à la spécificité de ce mi-



nistère.

Lors de la création des ambassades à l'étranger, avant l'installation complète de l'équipe il ya des sommes (avances) mises à la disposition des agents précurseurs Et qui sont utilisées pour loger à l'hôtel les agents, accomplir les formalités administratives, chercher un local pour l'ambassade, des maisons pour les agents, équiper l'ambassade, louer des véhicules avant d'en payer, etc etc. Oui ces dépenses doivent être justifiées .

Mais force est de reconnaître que 50 millions par an c'est relativement modeste dans notre contexte.

Au demeurant ce genre de pratique est monnaie courante dans le milieu.

Ceux la qui ont eu à travailler avec Serval au tout début en janvier et février 2013 ou avec l'UNOM (La mission UN qui a préparé l'arrivée de la MINUSMA au Mali) savent de quoi je parle .

Parfait Parfait Moussavou



Les Juristes (conseils juridiques)
JUGEMENT, ARRÊT, DÉCISION, ORDONNANCE:
quelle différence?

Lorsqu'on fait des études de droit, la maîtrise du vocabulaire juridique est primordiale. Dans le langage juridique, chaque mot a un sens bien particulier, avec lequel il ne faut se tromper. Par exemple, pour une fiche d'arrêt, une erreur dans l'utilisation d'un terme juridique peut être fatale dans la notation. Dans cet article, nous allons revenir sur une distinction fondamentale entre « arrêt », « décision », « jugement ».

LES JUGEMENTS

Tout d'abord, les « jugements » sont rendus par les « tribunaux »

- Le jugement du tribunal judiciaire
- Le jugement du tribunal correctionnel
- Le jugement du tribunal de police
- Le jugement du tribunal de commerce
- Le jugement du tribunal administratif

Par conséquent, la Cour de cassation ou la cour d'appel ne rendent pas des jugements.

LES ARRÊTS

Ensuite, les « arrêts » sont rendus par les « cours », le « Conseil d'Etat » ou le « Tribunal des Conflits » .

- Un arrêt de la cour d'appel
- Un arrêt de la cour d'assises
- Un arrêt de la cour administrative d'appel
- Un arrêt du conseil d'État
- Un arrêt du tribunal des conflits

Dès lors, le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif ne rendent pas d'arrêts.

LES DÉCISIONS

Par ailleurs, on utilise le terme de « décision » lorsqu'il s'agit d'un « Conseil » .

- Une décision du conseil constitutionnel
- Une décision du conseil de prud'hommes

• Une décision du conseil d'État
D'ailleurs, on peut aussi utiliser le terme de « décision » pour évoquer un « arrêt » ou un « jugement ». Le terme de « décision » est en effet le terme générique, applicable à tous. Une juridiction rend une décision (de justice).

- Une décision du tribunal judiciaire
- Une décision de la Cour de cassation
- Une décision du Tribunal des Conflits
- Une décision rendue par le tribunal administratif

LES ORDONNANCES ET LES SENTENCES

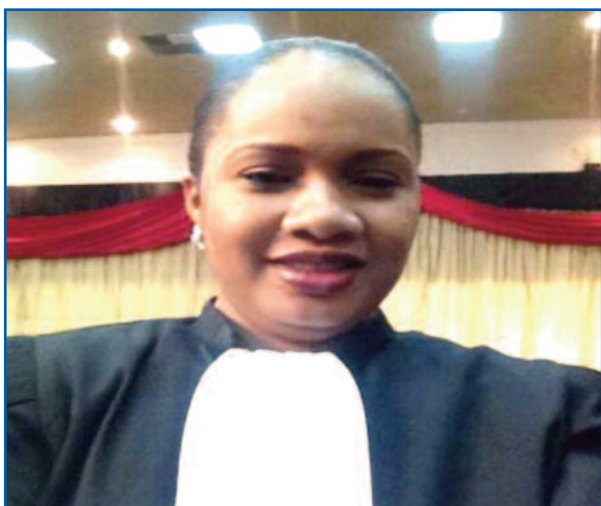
En outre, lorsque la décision est rendue par un juge statuant seul (un juge unique), on parlera alors d'une « ordonnance ».

- Une ordonnance du juge des référés
- Une ordonnance du juge aux affaires familiales
- Une ordonnance du juge des libertés et de la détention
- Une ordonnance du juge d'instruction

Enfin, lorsque la décision est rendue par un « arbitre » (personne privée pouvant trancher un conflit), on parlera de « sentence arbitrale ».

Abonnez-vous à notre compte sur <https://mobile.twitter.com/LexiqueJ>

@lexiquedestermesjuridiques



Mac Koumare

Confusion ou utopie etc

Je me demande Pourquoi quand quelqu'un est exalté par les colons. Ce que ce derrière ne fait pas notre affaire... < Un bon élève >

Et si l'autre est détesté ce qu'il fait notre affaire !!! << mauvais élève >> C'est quoi cette histoire ambiguë !!!



Maliba Sabati

Malick Coulibaly l'ex patron de la justice a refusé de répondre à l'invitation du Comité national pour le Salut Personnel. Figaro



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Koulouba, le 29 septembre 2020.

« Mise en œuvre du dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la langue française et le multilinguisme dans les organisations internationales ». C'est le thème de la 1ère réunion des points focaux de la Francophonie tenue, ce mardi 29 septembre par visioconférence.



Au cours de la rencontre, les participants ont longuement échangé, d'une part, sur le rôle des points focaux dans le dispositif de veille, d'alerte et d'action en faveur de la langue française et d'autre part, sur la méthodologie de travail à adopter pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Le Mali était représenté à la réunion par Dr Mamadou BALLO, point focal de la Francophonie à la Direction des Organisations Internationales. Dans son exposé, il a présenté l'expérience du Mali dans la collaboration avec le Groupe des Ambassadeurs francophones. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Koulouba, le 29 septembre 2020.

Le Secrétaire Général du MAECI, l'Ambassadeur Boubacar Gouro DIALLO a assisté, ce mardi 29 septembre, au Palais de Koulouba à l'audience que le Président de la transition M. Bah N'DAW et le Vice-Président le Colonel Assimi GOÏTA ont accordée au Ministre marocain des Affaires Étrangères S.E.M. Nasser BOURITA.

Au cours de cette audience, le Diplomate marocain s'est félicité de l'installation des autorités de la transition avant d'ajouter que son pays sera toujours aux côtés du Mali.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



YERI Bocoum



#YBC/YB

Nous venons d'apprendre que notre confrère Doucouré directeur de publication du journal " LA SIRÈNE" a été intépeller par la Gendarmerie depuis le Matin suite a une plainte par le Thé Achoura . soutien total a notre confrère .

Nous Demandons au Thé Achoura de retiré sa plainte et je présente a mon nom propre mes sincères excuses ... vive la liberté d'expression .



Figaro du Mali



TENTATIVE D'INTIMIDATION DE LA PRESDE PAR LE PROMOTEUR DU THÉ ACHOURA : CA NE PAS-SERA PAS

Depuis ce matin à 9h notre confrère Abdourahmane Doucoure est injustement séquestré au camp I sur une plainte du promoteur de Thé Achoura pour diffamation dit-il. En effet, le promoteur de Thé Achoura qui a fait des jeux de hasards maquillés en Tombola sont sport favori pour vendre ses produits ne supporte plus depuis un certain temps les critiques et alertes de notre confrère, Directeur de Publication de La Sirène. Ce que dénonce la sirène chez Achoura est la publicité mensongère et le mensonge orchestré pour soutirer de l'argent aux pauvres populations revant du mieux et espérant tirer gain d'une tricherie appelée Tombola. En réalité, la sirène rappelle que la qualité des Thé Achoura est en baisse alors qu'ils sont dans une publicité à outrance.

Au lieu de chercher à améliorer ces manquements sur un produit alimentaire aussi délicat, Thé Achoura, choisi la méthode de l'ignorance en intimidant la Presse.

Le journaliste n'est pas au dessus des lois mais non à l'entrave à la liberté de Presse et d'opinion garanties par la constitution du Mali. Seydou Oumar Traoré, journaliste.



Hamza b Sow
@HamzabSow1

Un général de brigade coûte 900.000f/mois
Ils sont près d'une centaine de généraux de brigades, de corps d'armées et 1 général d'armée.
+ de 100 millions/mois dépensés pour les entretenir
Réduisons les dépenses frivoles, évitons d'autres nominations.
1 seul général est au Nord 🙄

Awa Sylla

Que personne ne prenne encore ce THÉ.



Modibo Simbo Keita

Ça alors...Cela fait deux ans que vous n'êtes pas fichu de fournir de l'eau et vous parlez de coupure d'électricité et de perturbations Soyons sérieux.



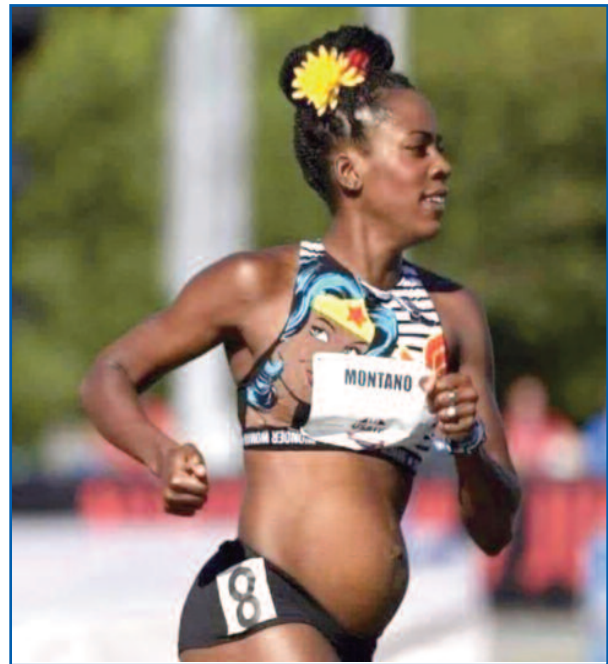
Abdoul Momini Bokoum

Je donne les mains
#URGENT

Aucun média n'a daigné écrire quelques lignes sur le fait que pour la 2^{ème} grossesse consécutive, Alyssia Montaño a décidé de continuer les compétitions battant cette fois ci son record personnel à 5 mois de grossesse, en mode bio et portant un maillot avec l'imprimé d'une Héroïne noire que devrait incarner chaque femme et mère noire. C'est à vous de chercher, de fouiller, sans laisser nulle place où la main ne passe et ne repasse pour chercher les modèles qui doivent vous inspirer et vous édifier. Et ces modèles doivent être en accord avec se que vous êtes. Ne soyez plus de ceux qui attendent qu'on choisisse pour eux et suivent la masse.



Alyssia, inspiration for every black woman.
Thanks for sharing, to inspire our people #jdlmADMIN



SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Contribution : « J'exige la réhabilitation de Modibo Keïta »



Bonjour à toutes et à tous. En ce qui concerne Moussa Traoré, Nous Maliens, nous pouvons pardonner, mais nous n'oublions pas ! Ce que nous ne pardonnons pas et ne pardonnerons jamais c'est le fait que Moussa Traoré n'a jamais pardonné à Modibo Keïta même après la mort de ce dernier. Car, jusqu'au jour d'aujourd'hui Moussa Traoré ne s'est jamais rectifié dans l'annonce du décès de Modibo Keïta (au lieu de dire ancien président, Moussa Traoré et son régime ont écrit (... ancien instituteur à la retraite), en plus aucun des présidents (Alpha Oumar Konaré, Amadou Toumani Touré, Dioncounda Traoré, Ibrahim Boubacar Keïta) n'a voulu réhabiliter Modibo Keïta comme président de la République du Mali. Moi, j'exige cette réhabilitation de Modibo Keïta.

Je demande aussi aux Maliens (qui supportent Moussa Traoré dans le faux) d'être sérieux, sincères, honnêtes et avoir peur de Dieu pour dire la Vérité rien que la vérité: **«en reconnaissant Moussa Traoré, Joseph Mara, Kissima Doukara, capitaine Yoro Diakité, Baba Diarra, Filifing Sissoko, Amara Danfaga, Tiékoro Bagayoko, Charles Samba Sissoko, Karim Dembélé, Missa Koné, Colonel Youssouf Traoré, capitaine Soungalo Samaké (l'homme des sales boulots du CMLN); Alpha Oumar Konaré, Amadou Toumani Touré (ATT),**

Présidence de la République : Le Chef de l'État, SEM Bah N'DAW a reçu en audience SEM Joël MEYER, Ambassadeur de France au Mali



La coopération entre le Mali et la France était au centre des échanges. L'occasion a été mise à profit par l'Ambassadeur pour féliciter le Chef de l'Etat SEM Bah N'DAW pour sa nomination: « Il était important que nous ayons cette première audience aussi vite. C'était aussi une opportunité de réaffirmer la volonté de la France, et des plus hautes autorités françaises à accompagner le Mali dans ce moment crucial pour son histoire et pour son avenir » a affirmé l'Ambassadeur MEYER à sa sortie d'audience.

« Nous sommes confiants dans l'avenir du pays, nous sommes confiants dans la mise en place, dans la réalisation d'une transition civile qui sera une réussite et qui va s'atteler à des tâches essentielles pour l'avenir du pays », a poursuivi l'Ambassadeur de France au Mali. Pour lui le partenariat militaire et sécuritaire entre les deux pays va se poursuivre et se renforcer. « J'ai fait part de la volonté de la France d'accompagner la transition que ce soit en matière de développement, en matière d'appui au retour de l'État Malien dans les régions au centre ou au nord où petit à petit ces régions sont sécurisées », a-t-il déclaré. « Nous avons échangé évidemment sur les grands engagements internationaux du Mali qui sont aussi des engagements nationaux, de la lutte contre l'impunité, de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, là aussi la France et la communauté internationale sont prêtes pour accompagner », a conclu SEM Joël MEYER.

Djioncounda Traoré, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), Cheick Modibo Diarra (CMD), les animateurs du FDR, de l'ADEMA-PASJ, de l'URD, de l'UDD et tous les autres complices Civils et militaires, etc., comme les VÉRITABLES acteurs et auteurs du chaos que le Mali connaît, depuis le 19 Novembre 1968, jusqu'à l'instant où j'écris ce texte».

Et tant que les Maliens n'abandonnent pas le mensonge, la calomnie, le Mali ira toujours clopin-cloplant. Que Dieu l'omnipotent et l'omniscient nous en préserve ! Amina!

Faraba DEMBÉLÉ, PPESG

Audience à Koulouba : Le président de la transition, chef de l'Etat, SEM Bah N'Daw a reçu M. Moctar Ouane, premier ministre, en présence du vice-président colonel Assimi Goita



Cette première rencontre entre les trois personnalités est une prise de contact pour permettre une meilleure appropriation des questions prioritaires dévolues à la Transition. Au cours de leur entretien, les échanges ont essentiellement porté sur la feuille de route de la Transition notamment les questions de paix et sécurité, les réformes institutionnelles et politiques et les impératifs sociaux.

Source: Primature du Mali

Gestion de la transition : Choguel Kokala Maiga donne des précisions sur le M5 et le CNSP



J'avais promis de ne plus critiquer les militaires mais dans ces circonstances je peux pas me retenir. Personnellement je voulais pas qu'un membre du M5-RFP soit ni président ni premier ministre de la transition. Soyons logique depuis le début on a dit qu'on se bat pas pour le pouvoir et des postes. On s'est battu pour le Mali et nous devons respecter cet engagement. Le CNSP sait très bien que le numéro 1 du M5-RFP c'est Choguel. Alors si c'était une main tendue du CNSP, ils auraient dit qu'ils nomment directement Choguel Maiga comme premier ministre. Mais comme c'est un poisson on lui demande de proposer des noms. Heureusement qu'il n'a pas proposé son nom. Je jure devant dieu le CNSP voulait éliminer Choguel politiquement. J'explique: même si c'était seulement 3 dossiers qu'il fallait présenter

Koulouba, le 29 septembre 2020 : Arrivée à Bamako de S.E.M. Nasser BOURITA



Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidents à l'Étranger du Royaume du Maroc est arrivé, ce mardi 29 septembre, à Bamako.

S.E.M. Nasser BOURITA a été accueilli à l'Aéroport par l'Ambassadeur Boubacar DIALL, Secrétaire Général du MAECI, M. Abdoulaye TOUNKARA, Directeur Afrique et l'Ambassadeur du Royaume du Maroc au Mali, S.E.M. Hassan NACIRI. Au cours de son séjour, le Chef de la Diplomatie Marocaine aura des entretiens avec les autorités de la transition.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAEC

je jure devant dieu que le CNSP n'allait pas choisir Choguel. Après ça qu'est-ce qui allait se passer ? Ils allaient jeter Choguel aux loups (Choguel disait qu'il ne voulait pas un poste, il a envoyé son dossier, c'est un faux...) si Choguel avait postulé je jure que politiquement pour lui au Mali c'est finit. Je peux mettre ma main sur le Coran qu'il n'allait pas être choisi et on allait gêner son nom pour lui faire passer pour un arriviste et un opportuniste. Bien joué Choguel si tu avais fait ça, même les élections après la transition personne n'allait respecter ta parole. Alors je sais pas s'ils ont fait ça exprès ou ils ne savent pas ce qu'ils font mais j'ai toujours dit de faire attention c'est des militaires, ils ne connaissent pas la politique mais ils ont un conseil scientifique qui connait la politique et qui leur fournit une suite des événements. Ce conseil il faut savoir que c'est des anciens des #IBK. Ils sont prêts à tout pour éliminer le M5-RFP en éliminant le numéro 10. Dieu merci Choguel tu es politiquement en vie.

Moi mon projet c'est de commencer à préparer les élections des maintenant. Le M5-RFP peut créer une commission qui va siéger au conseil de transition et le comité stratégique commence dès à présent à préparer les élections. Premièrement d'abord il faut se mettre tous d'accord autour d'une personne qui a le plus de chance et moi je pense que c'est Choguel et créer une coalition avec d'autres partis politiques. Pour tout ça pendant ces 18 mois il faut seulement travailler sur ça. D'abord un candidat de consensus puis la structuration et la massification du mouvement M5-RFP dans tout le Mali. Bien organiser et bien représenter le mouvement dans chaque petit coin du Mali. En 2017 c'est un mouvement qui a gagné les élections en France et non un parti politique et ce mouvement regroupait des politiciens, des indépendants, des intellectuels, des entrepreneurs....

Choguel Kokalla Maiga

Madani Tall sur l'affaire de détournement reprochée au nouveau PM : Détournement de 64,9 Milliards



A peine nommé premier ministre, voici Moctar Ouane accusé d'avoir détourné 64,9 milliards FCFA entre 2007 et 2009 selon dit-on un rapport du BVG.

Ce qu'il y a de plus vicieux chez un être est la mauvaise foi intellectuelle. Car qui lirait correctement ce document du BVG féliciterait Moctar Ouane au lieu de le vilipender. A aucun moment ce document ne parle d'un détournement de 64,9 MFCFA. Il est dit que cette somme est le total du budget du ministère (incluant salaires, loyers, ambassades, appros.) Le rapport dit que sur cette somme 150 millions (avances faites aux familles des diplomates, locations de véhicules,...) ne sont pas justifiées par le DAF sur la période de 3 ans, ce qui représente 0,002% du budget. Franchement, dans un pays comme le nôtre un ministère qui peut justifier 99,998% de ses dépenses n'est pas celui qu'il faut jeter aux loups. Moctar Ouane peut être accusé de beaucoup de choses, mais pas de corruption ni de mauvaise gestion.

Lorsque l'on parle de Mali nouveau, il faut en premier lieu éradiquer la méchanceté, l'envie et l'ignorance que beaucoup cultivent comme un art. Apprenez à vous méfier d'eux et de leurs gros titres trompeurs. Quant à la meute s'apprêtant à voir dans cette mise au point une tentative pour moi d'être de ce Gouvernement, sachez que je n'y trouve aucun intérêt et l'ai déjà signifié à qui de droit. Dieu veuille.

Koulouba : Le président Bah N'Daw a reçu l'Ambassadeur de la Chine

Le Chef de l'État SEM Bah N'DAW, a reçu en audience, SEM ZHU Liying, Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Mali, en présence du Vice-président Colonel Assimi GOITA.

Pour SEM ZHU Liying, cette visite était l'occasion pour lui, de transmettre au Chef de l'Etat SEM Bah N'DAW les messages de félicitations pour son investiture et pour le soixantième anniversaire de l'indépendance du Mali.

C'était aussi une opportunité de réaffirmer la volonté de son pays et son entière disponibilité à accompagner le Mali, au regard des liens sécuritaires, et au delà, l'excellence de la coopération qu'entretiennent nos deux pays" a-t-il poursuivi.

Tension au patronat : Mamadou S Coulibaly s'attaque à Salif Sanogo



Mr Synsi COULIBALY demande au Directeur de l'ORTM de démissionner ou de sortir s'expliquer. C'est suite à la diffusion par la chaîne nationale de la victoire de Diadié. Mr COULIBALY a affirmé qu'une source lui a dit que le directeur de l'ORTM a confirmé que c'est le plus haut sommet de l'État qui lui a ordonné de diffuser la victoire de Diadié.

Ça n'a visiblement pas été du goût de ce dernier. Faisant confiance à sa source, il estime que le patron de l'ORTM devrait démentir vite avant qu'il ne le pousse à la démission.

Fin du mandat du maire du district de Bamako : Adama Sangaré signe les documents en toute illégalité

Le mandat du maire du district de Bamako, Adama Sangaré, a pris fin, depuis 2017, mais il continue toujours à signer les documents administratifs. Son mandat électif est terminé. Il a été élu maire, en juillet 2007.

Bamako est un gros village sans route, les tas d'ordures jonchent partout les caniveaux bouchés, les espaces verts transformés en station d'essence ou boulangerie et cela malgré la présence d'un maire détesté. Emprisonné deux (02) fois pour délinquance financière, le maire Adama Sangaré bénéficie toujours de liberté provisoire sous caution. Ainsi va le Mali des démocrates sincères et convaincus.

Source : L'Inter de Bamako



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Conseil d'administration : Le budget de l'exercice 2019 de la CANAM s'élève à 65 239 000 000 FCFA

Après plusieurs reports, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie a enfin tenu la 21ème session ordinaire de son Conseil d'administration. La rencontre a eu lieu dans la salle de conférence du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), sous la présidence du PCA, Moussa Alhassane Diallo. C'était en présence des administrateurs de la CANAM et d'autres structures affiliées.



La salle de conférence du CNPM a servi de cadre d'échange pour les responsables de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, le jeudi 24 septembre. Longtemps attendue, cette 21ème session du Conseil d'administration a en effet fait l'objet de nombreux reports suite à de nombreuses difficultés soulignées par le président du PCA. « Cette session se tient dans un contexte particulièrement marqué au Mali par la pandémie de la maladie à coronavirus ou COVID-19, d'une part, et par une crise sociopolitique, d'autre part ; toutes choses ayant eu des effets négatifs sur la vie de chacun et sur l'ensemble des systèmes aux niveaux social, économique et financier et n'ayant pas permis de réaliser à souhait l'ensemble des prévisions », a précisé M. Moussa Alhassane Diallo, président du Conseil d'administration. Cette session, la dernière de l'actuel mandat

du conseil, doit examiner et adopter les procès-verbaux des 19ème et 20ème sessions ordinaires et de la 7ème session extraordinaire du conseil d'administration ; examiner l'Etat de mise en œuvre des recommandations issues de ces sessions ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2019. L'état d'exécution du programme d'activités 2019 et l'état d'exécution du budget au 31 décembre 2019 devront être examinés au cours de la session. A cela s'ajoute le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ; le rapport d'activités au 30 juin 2019 et l'état d'exécution du budget au 30 juin 2019 ; et enfin le projet du budget rectifié de l'exercice 2020. Ainsi, le programme d'activités 2019 a été élaboré sur la base du programme d'activités 2019 de la CANAM, en fonction des activités programmées. Et le budget de l'exercice 2019 de la CANAM s'élève à 65 239 000 000FCFA. Le

montant des recettes mobilisées s'est élevé à 202 692 819FCFA, sur une prévision de 65 239 000 000FCFA, soit un taux de réalisation d'environ 101%. Le montant total des cotisations encaissées, au 31 décembre 2019, est de 60 490 134 394FCFA sur une prévision de 59 095 000 000FCFA, soit un taux de réalisation d'environ 102%.

En somme, le bilan total, au 31 décembre 2019, se chiffre à 85 032 207 265FCFA, contre 80 066 688 253FCFA au 31 décembre 2018, soit une progression de 5, 83%. En plus, la trésorerie active représente 256 922 540 232FCFA, soit 30,50% de l'actif du bilan. Cela se justifie par le niveau des placements sous forme de dépôts à terme auprès des banques et les bons du trésor. En d'autres termes, le total des produits de la CANAM, toutes gestions confondues, est passé de 78 439 443 036FCFA en 2018 à 86 087 853 720FCFA en 2019, soit une progression de 8,88%.

Le nouveau rapport d'activités a été élaboré sur la base du programme d'activités 2020 de la CANAM, en fonction des activités programmées, axées sur trois principaux résultats. Par ailleurs, selon M. Diallo, la CANAM a connu des contraintes et des difficultés au cours de la mise en œuvre du programme d'activités au titre du 1er semestre 2020. Il s'agit de la non-adhésion à l'AMO de certaines entreprises (banques, énergie, sociétés de téléphonie, etc.). L'impact de la pandémie liée à la maladie à coronavirus (COVID 19) entraînant le report, voire l'annulation de certaines activités, le retard dans l'immatriculation et la production des cartes d'assurés, dû à l'attente de la bascule vers le nouveau système d'information biométrique de type web service (Activ Premium), sont des difficultés rencontrées par la CANAM en 1er semestre 2020.

Cependant, le budget 2020 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 67 140 000 000FCFA. La rectification du budget de l'exercice 2020 sera soumise aux administrateurs pour une meilleure orientation, recadrage et ciblage des dépenses. Le PCA a exhorté l'ensemble de ses collègues de la CANAM à examiner, sans complaisance et avec une grande attention, les documents soumis à leur approbation.

■ Ibrahim Sanogo

Perception illégale de contraventions : **Bavure policière ou manque de volonté politique ?**

Pour réduire drastiquement le nombre d'accidents dans la capitale, Bamako, des centaines de policiers sont déployés pour réguler la circulation routière. Le hic est que bon nombre de policiers s'adonneraient à des actes qui n'honorent pas la profession.

Bamako connaît une démographie galopante depuis quelques années. Une chose qui n'est pas sans conséquence sur le vécu de la population. La multiplication des moyens de transport a impacté négativement sur la population. Pour vaquer à leurs occupations, la population utilise les véhicules personnels, les transports en commun ou encore les engins à deux roues. La densification de la circulation découle de ce phénomène dans la capitale. Les policiers jouent un rôle important pour fluidifier la circulation.

Cependant, certains policiers ne respectent point les textes de la République qui régissent la circulation routière dans les zones urbaines et périurbaines ; cela en dépit de la volonté politique des autorités. Il est facile de constater cet état de fait. Il suffit juste de faire un tour en ville. A chaque intersection, on constate, avec amertume, des altercations entre policiers et conducteurs de transport en commun, au grand dam de tous les usagers.

Le plus aberrant dans cette affaire est qu'un nombre important de transporteurs en commun ne sont pas en règle. S'ils sont à jour dans la prise de la vignette, vous trouverez que les autres pièces ne répondent pas du tout aux normes. Pour continuer à circuler dans la ville, ils arrangent les policiers à chaque intimation d'arrêt. Cette pratique néfaste s'est installée dans notre société. Les policiers leur remettent leur cahier moyennant un billet de 500F ou de 1000F. Pire, cette somme est encaissée par les policiers en service, sans quittance en contrepartie.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, les autorités judiciaires avaient remis des quittances à la police pour les contraventions ; une manière, pour eux, de renflouer les caisses de l'Etat. Malicieusement, ces quittances sont jetées dans la poubelle d'un revers de main comme un mouchoir de poche. Pour les infractions, ils font toujours recours à leur pratique ancienne qui consiste à prendre des

pots de vin. Ces agissements policiers constituent une entrave au développement de notre pays. Cela se passe sous le nez et la barbe de tous, sans que personne ne lève le petit doigt. Au-delà des policiers et des conducteurs de transport en commun, ce comportement est devenu chose courante dans la société malienne. Ayons le courage de le dénoncer si, toutefois, nous aspirons à un Mali nouveau. La hiérarchie policière est interpellée sur la question. Pour se démarquer de la pratique, elle est invitée à sanctionner les commanditaires de ces actes. Des paisibles citoyens payent leurs contraventions à longueur de journée, mais cette somme est utilisée à d'autres fins que de servir le trésor public. Il est temps de contenir ce fléau qui est en train de prendre une dimension inquiétante dans notre pays. Depuis que les usagers se sont rendus compte qu'en tendant un billet de 500 F CFA aux policiers, l'on peut se permettre tout, le nombre d'accidents de la circulation est monté crescendo. On ne peut pas parcourir plus de 4 kilomètres sans constater des cas d'accidents de circulation. Alors, la question qui fait débat est de savoir à quoi servent les policiers qui jonchent les artères de la capitale ? En tout cas, avant de trouver la réponse juste à cette interrogation, plusieurs citoyens continuent de perdre la vie, par la faute de leurs concitoyens. Circuler à Bamako, de nos jours, relève du parcours de combattant. Certains jeunes circulent dans des véhicules, sans permis de conduire. En cas de pépin, ils n'hésitent pas à dire que c'est le Mali et que c'est l'argent le maître-mot. Du coup, toutes les infractions sont permises dans la capitale, au point que personne n'accorde plus la moindre importance aux policiers qui régulent la circulation routière. Tant qu'on ne parvient pas à mettre un terme à cette pratique inacceptable, il serait quasi-impossible de rétablir l'ordre dans la circulation à Bamako.

■ Ibrahim Sanogo



Tombola conso-vacances de Orange Mali : L'étudiant Kalifa Camara se hisse sur le podium avec 5 millions FCFA



Après la tombola Séliba, l'opérateur de la téléphonie mobile Orange Mali avait lancé, du 27 juillet au 20 septembre dernier, un nouveau jeu appelé "Tombola conso-vacances", une manière pour lui d'offrir de la joie à sa clientèle pendant les vacances, avec des chèques allant jusqu'à 5.000.000 FCFA (5 millions). Ces multiples jeux initiés par la société à l'intention de sa clientèle ont pour objectif de se rapprocher d'eux chaque jour un peu plus.

Après 8 semaines de jeu, le dernier gagnant, en la personne de Kalifa Camara, vient de recevoir son cadeau des mains des responsables de la société Orange Mali. Il s'agit d'un chèque géant de 5 millions représentant le gros lot de cette tombola Conso. C'était le lundi 28 septembre 2020 lors d'une cérémonie sobre, mais très significative, à l'immeuble DFA à d'Hamdallaye. C'était en présence des responsables de la société de téléphonie mobile Orange, de

l'huissier de justice, Me Alassane Traoré représentant le cabinet de Me Mamadou Camara, pour assurer la transparence de la procédure de sélection des gagnants.

Selon les explications du chef de Produits Voix/SMS à Orange Mali, le principe du jeu est simple : plus les clients consomment, plus ils augmentent leurs chances lors des tirages au sort. Et pour être éligible à la tombola, il suffit juste de consommer au moins 1500F par semaine avec son numéro Orange grâce aux appels, envois de SMS ou achats de forfaits Séwa et Internet depuis le compte principal ou Orange Money. Une fois les 1500FCFA consommés, le client est automatiquement déclaré éligible à tombola.

Chaque semaine, des heureux gagnants emportaient des lots variant entre 50.000FCFA, 300.000 FCFA à 1.500.000FCFA, les 5 millions représentant le gros lot. En tout, il y a eu 8 gagnants parce que le jeu s'étalait sur 8 se-

maines, et tous les gagnants ont tous reçu leur lot.

Quant à l'heureux gagnant des 5 millions, M. Kalifa Camara, étudiant basé à Bamako pour des raisons d'études, il vient de la 10ème région du Mali, plus précisément de Ménaka.

Avant de recevoir son cadeau, M. Camara, comme d'autres clients, ne croyait pas trop à ces jeux de Orange Mali. « Je ne croyais pas au début, mais plus tard j'ai cru à la chose grâce au service client 7400 que j'ai appelé pour vérifier le numéro de l'appelant... Aujourd'hui la preuve est là, et je vais continuer à prendre du crédit et Sewa », s'est-il exprimé, avant de saluer Orange Mali pour l'initiative de cette tombola qui lui permet aujourd'hui d'être l'heureux gagnant de 5.000.000FCFA. Il compte se servir de cet argent pour se construire une maison !

■ Yama DIALLO

Développement communautaire : Le PAAR réalise 445 km de pistes rurales et 71 infrastructures



Le Projet d'amélioration de l'accessibilité rurale (Paar) intervient dans les Régions de Koulikoro et Sikasso. Véritable projet de développement, il réalise en plus des pistes rurales, des infrastructures de développement communautaire ou aménagements connexes répondant aux besoins prioritaires de ses bénéficiaires.

C'est ainsi que dans la première phase de son intervention, le Paar a réalisé 445 km de pistes rurales et 71 infrastructures communautaires de développement. Financé par la Banque mondiale, ce projet du ministère des Infrastructures et de l'équipement mise sur l'aménagement de 1.700 km de pistes rurales sur une période de cinq ans (2017-2022). Dans la Région de Koulikoro, 204 km de pistes ont été déjà aménagés, contre 240,85 km dans celle de Sikasso. Ainsi, ces travaux d'aménagements de pistes ont permis de faciliter l'accès à trois cercles, 11 communes et 36 villages qui abritent 82.686 habitants, dont 50,95% de femmes dans les deux régions.

Le Paar réalise également des ouvrages d'art. Pour la maintenance des pistes rurales sur la base de la méthode de travaux à haute intensité de main d'œuvre «Himo», le projet a recruté deux ONGs partenaires pour l'intermédiation sociale. Il s'agit des ONG KBK

SOS pour la Région de Koulikoro et 3 AG pour celle de Sikasso. Les deux Organisations non gouvernementales sont opérationnelles et assurent l'entretien courant des pistes aménagées par le Paar.

L'impact des réalisations faites par le Paar dans sa phase I sur le développement socio-économique des populations bénéficiaires est tangible. Notamment au niveau des infrastructures agricoles, scolaires, de santé et hydraulique. Dans les villages de la Région de Koulikoro, il a réalisé 36 aménagements connexes repartis entre 33 salles de classes équipées, six points d'eau (forages équipés de PMH), un centre de santé réhabilité. S'y ajoutent l'installation de cinq périmètres maraîchers, deux marchés fournis en hangars et blocs de toilettes, deux magasins de stockage et huit clôtures d'école et de Centre de santé communautaire (CSCoM). Ces réalisations ont impacté de façon significative la qualité de vie des populations bénéficiaires.

Dans la Région de Sikasso, 37 aménagements connexes ont été réalisés dans les villages traversés par les pistes. Les travaux ont concerné la réalisation de 14 blocs de trois salles de classes équipées, huit points d'eau (forages équipés de PMH), la réhabilitation d'un centre de santé (dispensaire et maternité), la

construction d'un centre de santé, deux blocs d'une salle d'hospitalisation et d'une salle de soins. On dénombre également la réalisation d'un périmètre maraîcher, d'une salle de formation pour les femmes, de six murs de clôture de 400 m d'écoles, d'un magasin de stockage et un bureau.

En plus, 12 ambulances tricycles médicalisées ont été livrées aux centres de santé des communes concernées par la phase I du Paar dans les Régions de Koulikoro et Sikasso (cinq pour Koulikoro et sept pour Sikasso). L'objectif recherché, à cet effet, est de faciliter l'évacuation des malades, notamment les femmes enceintes et les enfants des villages vers les Centres de santé communautaire.

Dans le domaine de l'engagement citoyen et du mécanisme de gestion des plaintes, dix-huit comités de médiation ont été mis en place au titre de la phase 1 du projet (sept pour Koulikoro et 11 pour Sikasso). Ils sont chargés de la réception, de l'enregistrement et du traitement des plaintes, griefs ou doléances émanant des populations bénéficiaires du projet. Au total, 122 plaintes et doléances ont été enregistrées et traitées au niveau des dix-huit comités de médiation, dont 34,43% en rapport avec les travaux.

Selon les responsables, dans le cadre des perspectives de la phase II du Projet, les travaux d'aménagement de 574 km de pistes rurales sont en cours de réalisation. Le processus avance, se réjouissent-ils. Ces travaux concernent 309 km de pistes rurales pour la Région de Koulikoro. Quant aux aménagements connexes en cours d'études, ils sont au nombre de 39, dont six blocs de trois salles, soit 18 salles de classes équipées, 17 points d'eau, sept réhabilitations d'infrastructures de santé, huit périmètres maraîchers et un magasin de stockage.

Pour la Région de Sikasso, l'aménagement de 265 km de pistes rurales est en cours. Les aménagements connexes de la phase II du projet au stade des études techniques, sont au nombre de 43. Ils sont composés de 15 blocs de trois salles, soit 45 salles de classe équipées, dix points d'eau, dix réhabilitations d'infrastructures de santé, cinq clôtures d'école, deux clôtures de CSCoM et un magasin de stockage.

Babba B. COULIBALY

Université malienne : La licence doit être professionnalisée

Après l'université, les étudiants maliens sont nombreux à rechercher désespérément un emploi correspondant à leur diplôme. Pis, ils n'ont même pas la chance d'obtenir un stage de qualification pour se performer.

Il est loin le temps où les étudiants maliens étaient des privilégiés. Aussitôt les études universitaires terminées, ils étaient sollicités lors des différents recrutements dans la fonction publique et ailleurs. Mais depuis l'intégration du système « licence-master doctorat » (LMD) dans l'enseignement supérieur est venu tout chambouler.

A l'origine, le système LMD devait permettre aux étudiants de poursuivre leurs études jusqu'au doctorat. Également, son objectif était d'aligner notre système universitaire sur celui d'autres pays, qui accueillent nos étudiants. Malheureusement, ce système, mal intégré dans nos universités, est en déphasage avec les réalités du marché de l'emploi.

INADÉQUATION ENTRE OFFRE ET FORMATION

La grande majorité des établissements d'enseignement supérieur n'offre qu'un court cycle de trois années d'études sanctionné par le diplôme universitaire de licence. Ce diplôme ne permet pas aux nombreux étudiants de faire prévaloir les compétences nécessaires pour postuler à l'emploi correspondant, déplore plusieurs étudiants. « **Trois années d'études avec les programmes et matières dispensés dans nos classes, cela n'offre qu'une formation de base** », estime Boubacar Coulibaly, détenteur d'une licence de la Faculté des sciences et techniques de Bamako (FST). Le problème se trouve ailleurs, selon Fousseyni Diarra, étudiant en master à l'École normale d'enseignement technique et professionnel (ENETP). « **Depuis 2014-2015, les détenteurs de la licence sont considérés comme cadres A dans les différents recrutements. Ce qui fait que les entreprises craignent leur poids salarial.**

Même l'État en demande peu dans les différents concours d'entrée à la fonction publique », affirme-t-il.

ETABLISSEMENTS PRIVÉS HORS DE PORTÉE

Les autres établissements, qui offrent des formations au-delà de la licence, découragent malheureusement en raison des frais de formation proposés. Ils demeurent insupportables pour la plupart des étudiants qui ont des conditions financières modestes. « **Quand je finissais ma formation à la FST, il fallait payer 850.000 Francs CFA par cycle pour faire un master. C'est-à-dire un total de 1.700.000 FCFA pour les masters I et II** », nous confie toujours Boubacar Coulibaly.

« **Comment comprendre que dans une université publique, les frais de formation puissent s'élever à plus d'un million. Sérieusement, c'est abusé** », s'insurge Maimouna Diarra, étudiante à la Faculté de droit privé de Bamako.

Pour ces raisons, des milliers d'étudiants maliens se retrouvent bloqués avec leur seul diplôme de licence, qui ne leur permet ni de

postuler à un concours de la fonction publique ni d'être sollicités par les entreprises privées. Pis, ils sont privés même de simples offres de stage professionnel.

Ils sont nombreux à abandonner les études faute de moyens. Certains d'entre eux décident d'exercer des métiers dans le secteur informel, comme ce fut le cas de mon oncle maternel, détenteur d'une licence de géographie. Ils vont à la recherche de moyens financiers pour continuer à financer le reste de leurs études. Hélas, ils ne reviennent plus jamais sur les bancs de l'université!

QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

Puisque nous sommes déjà dans le système et qu'il serait difficile d'en ressortir, il convient de faire en sorte de l'adapter aux réalités du marché de l'emploi.

Soit un détenteur de licence redevient un cadre B2 dans le corps de recrutement de la fonction publique ou du privé. Soit on convient de le considérer comme un cadre A avec tous les avantages, l'assurance et le plein accompagnement de l'État et des organismes du secteur privé, nous propose enfin Fousseyni Diarra.

Pour sa part, Boubacar Coulibaly recommande de « **professionnaliser nos diplômes de licence** ». Pour qu'après ce cycle d'études, les étudiants puissent disposer des qualifications nécessaires pour postuler à un emploi et l'exercer. Il ajoute qu'à défaut de cela, les universités peuvent sélectionner un bon nombre parmi les étudiants qui ont prouvé leur mérite durant le cycle d'études et leur offrir l'opportunité de poursuivre les études en master.

Source : Benbere





Présidence de la Transition : Bah N'DAW est-il encore Bah N'DAW ?

La nomination du colonel major à la retraite, Bah N'DAW, comme président de la transition fut immédiatement saluée par les populations du Mali. Agé de 70 ans, il est en effet notoirement connu comme un homme à caractère et a principes avec lesquels il ne transigerait point. Mais, cet homme coriace qui refuse de se soumettre à qui ce soit est-il toujours le même ?

En effet, depuis sa nomination, on rappelle que Bah N'DAW était l'aide de camp du président Moussa TRAORÉ. Que la première dame avait des agissements incompatibles avec sa vision de son rôle. Il n'avait pas hésité à démissionner. Il rééditera le même exploit avec IBK, alors ministre de la Défense de ce dernier. Il refusait d'accomplir certaines tâches qu'il jugeait contraires à son idéal. On lui prête aussi la rigueur, la droiture et l'intégrité. Mais est-il toujours le même ? Le temps passe et les contextes aussi et l'homme peut se révéler. IBK en est un exemple édifiant.

En 2013, lors des campagnes pour présidentielles, les populations s'étaient follement entichées de lui. Pour défendre sa candidature, on disait qu'il était un dur et un homme à poigne. Cette réputation, il l'a méritée par rapport aux années 1990 où le Pr Alpha Oumar Konaré (AOK) avait grillé deux premiers ministres. Son fauteuil était chancelant sous les

coups de boutoir d'un front uni de l'opposition. On lui aurait conseillé d'essayer IBK son brutal proche collaborateur. Ce dernier se montrera un Gengis Khan en plus brutal pour les opposants et pour les religieux (musulmans) plus de six ans durant pour assurer à AOK son siège de Président de la République. Il gagna alors ses galons de dur et d'homme à poigne qui allait mater la rébellion.

Après l'euphorie, la déception

On vota alors pour lui à pas loin de 80 %. La suite, on la connaît : la déception de leur vie des maliens. Et IBK sera retenu par l'histoire comme le président que les maliens ont le plus haï et injurié publiquement pour notamment sa tendance à exclure. Il avait enfoncé le pays dans l'abîme et son règne révélera une duplicité sans pareil. Un président aux méthodes de fourberie, de fausseté et de couardise vis-à-vis des terroristes du nord. Il

gouvernait seul. Les délégués de toutes les rencontres nationales étaient choisis parmi ses obligés par les sous-préfets, les préfets et les gouverneurs qui lui sont dévoués. Comparaison n'est pas raison, dit l'adage. Mais, il n'est pas inutile d'observer une certaine réserve pour ce militaire retraité devenu par défaut président de la transition par la nomination, en dehors du Collège monté pour ce faire, par les jeunes militaires qui ont arrêté IBK.

Les maliens ont eu le coup foudre pour ces militaires organisés en Conseil nationale pour le salut du peuple (CNSP) aux lendemains du changement du 18 août qui a vu IBK démissionner. Le peuple qui s'était identifié au M5-RFP, la coalition sociopolitique qui avait vraiment poussé IBK à démissionner, avait adoubi les jeunes militaires.

La DNI comme référence

La nuit même de la démission de IBK, le CNSP avait fait un discours pour justifier le « coup » et promis qu'il allait rendre le pouvoir à un civil. La, « junte » avait affirmé le respect de tous les engagements internationaux du Mali. Parmi eux l'Accord pour la paix au nord signé par IBK et qui sent mauvais au nez du malien lambda. Il avait aussi fait référence au Dialogue national inclusif (DNI) qui a conduit à cette situation du pays.

La promesse de respect des engagements trahit une volonté de garder le pouvoir et non le céder comme promis. La référence au DNI de IBK, qui était tout sauf un dialogue, national et inclusif, est suspecte. Du reste les portes

de ce DNI aux résolutions dictées ont été habilement fermées au M5-RFP.

La concertation nationale qu'il a organisée ressemble comme deux gouttes d'eau au modèle du casting du DNI et sa manipulation pour formater les participants pour obtenir le résultat visé. Là aussi, le M5-RFP n'avait pas été associé au départ. Il l'a été ensuite après vives protestations. Et lors des séances de production des Termes de référence de la Transition, le M5-RFP a été ignoré au départ pour la constitution des cinq commissions de travail. Là aussi, il les a intégrés à la suite de vives protestations. Les résolutions ont été différentes de ce que les commissions ont adoptées. D'autres cas semblables existent.

Donc, ce que le M5-RFP a subi par la duplicité et les méthodes vicieuses du régime IBK, il continue à le subir sous celui des colonels du CNSP.

La marionnette de ses enfants ?

C'est ce CNSP qui a nommé seul un autre colonel retraité comme président de la Transition, Bah N'DAW, lors d'une séance où le M5-RFP a été oublié sur le carton des invitations du Collège monté pour faire ce choix. Les colonels ont ensuite émis un communiqué qui laisse entendre que les 17 membres du Collège ont choisi. Alors que c'était faux. Le président N'DAW a été flanqué du numéro 1 de ce même CNSP, le colonel Assimi GOÏTA, comme vice-président.

Lors de leur prestation de serment, le 25 septembre, le M5-RFP n'a pas été invité. Et Bah N'DAW a fait référence au même DNI comme étant son « bréviaire ». Le DNI devient ainsi un fil conducteur entre IBK, le CNSP et Bah N'DAW. Avec les mêmes méthodes sournoises d'exclusion.

Bah N'DAW a accepté de rentrer dans ce jeu de dupes. Est-il une marionnette manipulée. Dès lors se pose la question : est-il encore Bah N'DAW ?

■ Amadou TALL

Discours d'investiture du président de la transition : Bah N'Daw rassure !

Le président de la transition, le colonel-major à la retraite, Bah N'Daw et le vice-président, Assimi Goïta, président du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) ont prêté serment, vendredi le 24 septembre 2020, au cours d'une cérémonie solennelle devant la Cour suprême du Mali. C'était au Centre international de conférence de Bamako (CICB), en présence du président Bissau-guinéen Umaru Sissoco Embaló.

Le premier discours du président de la transition est pour le moins rassurant non seulement pour la refondation du Mali et de son État mais aussi et surtout pour la construction de l'homme malien nouveau. Analysons ledit discours.

■ **Le Mali est ébranlé, piétiné, humilié. Ébranlé, affaibli, humilié par ses propres enfants, par nous-mêmes, par personne d'autre que nous-mêmes.** C'est bien là la quintessence du premier discours du président de la transition, Bah N'Daw, dressant le triste tableau de la démocratie dans notre pays. C'était à l'occasion de sa prestation de serment, le 24 septembre 2020, au Centre international de conférence de Bamako (CICB). Ici, nous retenons simplement que pour le président Bah N'Daw, le Mali se trouve dans l'impasse, piétiné, humilié par la faute de ses propres enfants qui, au lieu de privilégier la nation, se sont donnés à cœur joie à la recherche du profit individuel, mettant ainsi entre parenthèses leur devoir patriotique de préservation de l'honneur et de la dignité de notre pays.

Pour le président, le Mali est humilié, affaibli, l'armée ayant été phagocytée par les calculs politiques aux dépens de la défense et de la sécurité nationales. Il a pointé du doigt la responsabilité pleine et entière des Maliens (entendons essentiellement ceux qui ont géré le pays). Une façon de dire aux Maliens qu'ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Cela est d'autant exact que si l'extérieur arrive à s'ingérer dans nos affaires c'est parce que nous avons tout simplement manqué d'amour et de responsabilité pour la patrie. Pour la petite histoire, il est inimaginable que des Maliens aillent en France pour travailler à désorienter la politique française.

Parlant des élections dans notre pays, Bah N'Daw n'a pas manqué de fustiger la conduite des scrutins, notamment l'achat des

consciences, la manipulation des résultats et les alliances contre nature qui ne peuvent donner que ce que tout le monde sait: la bataille pour les dividendes politiques et donc pour des intérêts sordides privés. Face à ce fléau qui ronge dangereusement notre démocratie, le président de la transition n'est pas passé par quatre chemins.

Il a promis: **«Au nom du peuple malien qui ne saurait être privé de ses choix, au nom de la vérité des urnes qui doit être la seule norme en démocratie, je combattrai sans concession les scrutins aux coûts astronomiques, la fraude électorale, l'achat de voix, l'incursion de l'administration dans le processus électoral, la perversion des résultats par les Cours d'arbitrage».**

Que l'on ne soit donc pas surpris si la transition venait à engager la lutte implacable contre la fraude électorale, l'achat des voix, l'intrusion de l'administration dans le processus électoral. Une façon de prendre l'engagement de remettre au peuple ce qui lui revient de droit à savoir le résultat réel de ses choix. Aussi, le président N'Daw a noté avec conviction la nécessité pour lui de lutter contre les coûts faramineux de l'organisation des élections. Il suffit de comparer le coût des élections de 1992 (environ 2 milliards 500 millions F CFA pour la présidentielle, les législatives et les communales) à celle de 2018 pour la présidentielle et les législatives de 2020 estimée à environ 45 milliards de nos francs. C'est tout simplement dire que les élections offrent l'occasion rêvée de dilapider les ressources nationales. Sans nul doute donc, les élections



au Mali s'apparentent à l'extraction de miel, où les gens se sucent à volonté.

Ne parlons pas ici des sous engloutis dans le processus des examens et concours en République du Mali. Il urge de nettoyer ce domaine pour une gestion rationnelle dans la mesure où ces examens et concours ne doivent plus être des occasions de pillage systématique des deniers publics. Il y a là un impératif catégorique tant il reste établi que la saignée de notre économie nationale ne fait plus l'ombre du moindre doute.

S'agissant toujours des élections, le président de la transition a promis la fiabilité de résultats qui seront confirmés par une cour acquise à la cause du peuple travailleur du Mali. C'est là une promesse.

S'agissant de la gestion opaque des fonds alloués à nos forces de défense et de sécurité, le président a promis d'être intraitable. Pour lui désormais, les moyens de l'armée iront entièrement à l'armée et seulement à elle. Il a dit: **«Cependant, les moyens de l'armée iront désormais totalement à l'armée et seulement à l'armée. Chaque centime in-**

vesti pour la défense et la sécurité de ce pays (sera) surveillé et évalué, tant que je présiderai aux destinées de la transition. J'en prends ici le serment.»

Lors de sa prestation de serment, Bah N'Daw n'a pas manqué de pointer le doigt accusateur sur la dilapidation sans vergogne des ressources de l'État. Pour la petite histoire, les Maliens se sont rendus compte que les gens appelés serviteurs de l'État (ministres) se sont taillés des voitures servant jusque dans les cuisines de leurs femmes. Parce que ce sont des biens publics dont on peut s'approprier illicitement sans s'inquiéter outre mesure !

Le président de la transition a dit: **«La bonne gestion de nos ressources, de nos maigres ressources est, en effet, une obligation. Générer des ressources optimales au niveau national n'est pas un luxe. C'est une exigence et celle-ci passe par l'utilisation judicieuse de nos maigres deniers.»**

Abordant cet autre fléau qui ratatine notre économie nationale en l'occurrence la corruption, le président de la transition n'a pas manqué

de promettre au peuple malien l'impunité zéro. Cela est pour lui une exigence au regard du caractère sacré de l'argent public. Aucun sacrifice ne sera de trop à cet effet, a-t-il promis.

Lisons ce passage de son discours: **«Je ne peux pas promettre zéro corruption mais je ferai tout pour que l'impunité zéro soit la norme. L'argent public est sacré et je ferai en sorte qu'il soit dépensé, de manière traçable et raisonnable. Avec tous les sacrifices que cela comporte, en termes de mesures systémiques et de répression des crimes et délits économiques. Tous les dossiers d'enquêtes réalisées par nos structures de vérifications seront transférés au juge, au besoin. Il m'appartiendra de garantir à la justice les moyens de diligenter leur traitement.»**

Pour la préservation de la dignité et de l'honneur du Mali, le président Bah N'Daw fait appel à l'unité et à la concorde dans notre pays. C'est là le devoir de tous et de chacun de ses fils et de ses filles.

Pour terminer, retenons que la refondation du Mali a commencé tout au moins dans les discours. Il s'agit maintenant de la concrétiser, c'est-à-dire lier cette vision patriotique aux actions patriotiques pour la réalisation de nos idéaux de paix, de justice sociale, de probité morale et de dévouement à la patrie. Plus simplement, il reste à lier l'acte à la parole, aux bonnes promesses. Il y va de l'avenir du Mali et de la crédibilité de ceux en charge de la transition.

Nelson Mandela disait à juste titre: **«Une action qui n'est pas précédée d'une vision n'est que perte de temps; une vision qui n'est pas suivie d'action n'est que rêve; une vision suivie d'action peut changer le monde.»**

Tout compte fait, ce premier discours du président de la transition est pour le moins rassurant non seulement pour la refondation du Mali et de son État, mais aussi et surtout pour la construction de l'homme malien nouveau. Cela s'impose vraiment tant il est nécessaire de formater l'homme de la démocratie à la malienne.

Fodé KEITA

Source : L'Inter de Bamako

Libération de l'honorable Soumaila Cissé : L'APF, les parlements africains et le collectif dédié à sa cause battent le rappel des troupes

Les organes de la transition sont désormais en place, occasion pour le Collectif pour la libération de Soumaila Cissé de lancer un appel aux nouvelles autorités pour que l'homme, où qu'il se trouve, puisse recouvrer la liberté, sa liberté. Idem pour les députés africains de la Francophonie et de l'Union Africaine. Faut-il le rappeler, cela fait plus de six mois que le Président de l'URD, non moins chef de file de l'opposition malienne a été enlevé à Niafunké, au nord du Mali, alors qu'il y était en compagnie pour les législatives de mars-avril 2020.

Le Collectif pour la libération de Soumaila Cissé a pris acte de la mise en place des organes de la transition, le vendredi 25 septembre 2020, à travers notamment l'investiture du Président et du Vice de Président de la Transition ainsi que la nomination du Premier ministre.

Tout en saluant la mise en place desdites autorités, le Collectif a tout exprimé sa vive préoccupation à l'égard de la situation de Soumaila Cissé retenu en otage depuis plus de Six (6) Mois.

« Considérant que la libération de Soumaila Cissé est une impérieuse nécessité et qu'une détention prolongée pourrait sérieusement affecter son état de santé. Conséquemment, le Collectif de façon pressante : - Demande aux autorités de la transition de poursuivre les efforts en faisant de la libération de Soumaila Cissé une priorité absolue en veillant à ce qu'il soit remis promptement à sa famille et à la démocratie malienne, sain et sauf ; - Exhorte l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux à intensifier leurs actions pour un règlement diligent de cette situation devenue insoutenable... ».

Note le collectif dans une déclaration rendue publique, tout en renouvelle son soutien au

Parti URD et à toute la classe politique dans leur engagement pour la libération de Soumaila Cissé, non pas sans réitérer sa compassion à la famille de Soumaila Cissé qu'il assure de son accompagnement dans ces moments plus que difficiles.

Pour leur part, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), le Parlement panafricain et l'Union parlementaire africaine, dans un communiqué commun, trouvent que la détention de Soumaila Cissé « constitue une entrave grave aux principes démocratiques et aux libertés fondamentales ». Pour le député français Bruno Fuchs, vice-président de l'APF, « à l'heure où le Mali traverse un moment charnière de son histoire, l'absence de M. Soumaila Cissé est d'autant plus regrettable », que « ça devient très inquiétant, il est malade, il a besoin de médicaments ».

À défaut de preuve formelle et de revendication, les soupçons pèsent sur le groupe djihadiste d'Amadou Koufa, affilié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). « L'origine du kidnapping n'est pas claire. L'une des théories chez les proches de Soumaila Cissé, c'est que cet enlèvement était d'abord un coup politique, avant de le blanchir, en le faisant réapparaître dans les groupes djihadistes », note M. Fuchs, qui souligne par ailleurs « Pour l'instant, personne n'a intérêt à voir Soumaila Cissé resurgir dans le jeu politique ».

Il ajoute toutefois que la junte lui a assuré « avancer sur sa libération ». « On ne peut pas imaginer que le principal leader de l'opposition ne puisse pas participer au débat public alors que le pays est en grande difficulté », a-t-il conclu. Fin août, après plusieurs mois sans contact, il avait pu transmettre, à travers le CICR, des lettres à sa famille, l'une des seules preuves de vie depuis son enlèvement.

En effet, le CICR, qui offre des services de ré-



tablissement des liens familiaux entre proches séparés à cause du conflit au Mali, dans le cadre de sa mission exclusivement humanitaire de protéger et d'assister les personnes victimes du conflit armé et d'autres situations de violences, a dans un communiqué rendu public le 21 août dernier, en sa qualité d'intermédiaire neutre et indépendant, affirmé avoir remis à un membre de la famille de Soumaila Cissé des lettres de la part de ce dernier.

Et Mohamed Cissé, chargé de communication de l'organisation, avait tenu à clarifier : « (...) **Nous parlons à toutes les parties concernées que nous pouvons atteindre grâce à notre mode opératoire neutre, impartial et indépendant. Nous pouvons ainsi apporter aux personnes affectées par le conflit une assistance strictement humanitaire, comme le rétablissement des liens familiaux. Nous n'avons pas eu de contact direct avec M. Soumaila Cissé. Il a donc fallu vérifier le plus possible l'authenticité de ces lettres avant de les remettre aux membres de sa famille. Ces lettres ne contenaient que des nouvelles familiales. Vous imaginez que, pour la famille de M. Cissé, recevoir ces lettres après des mois sans contact, c'est d'un réconfort inestimable...** ».

Et depuis, plus rien, des mois après les assurances du président déchu, IBK, qui avait fait la promesse de le ramener à la maison « très bientôt » ! Et on attend encore...

■ Yama DIALLO

COCEM : Retraite stratégique de capitalisation de l'observation des élections législatives 2020

Du 23 au 26 Septembre 2020 s'est tenue au "complexe hôtelier Résidence KANGABA" la retraite stratégique de capitalisation de l'observation des élections législatives de 2020 de la COCEM. La rencontre a réuni les membres de la coordination nationale, le secrétariat exécutif, les coordinateurs des différentes régions et de Bamako ainsi que le partenaire technique et financier le NDI. Présidée par le Président de la Coalition, Drissa TRAORE et le Directeur résident du NDI Dr Badié HIMA, la retraite a duré trois (3) jours.



Le président de la COCEM dans son discours a remercié les participants pour leur présence et se dit réjoui particulièrement de la tenue de l'activité en raison de ses objectifs qui sont déjà bien révélateurs du souci de capitaliser les acquis de l'observation des législatives de 2020 ainsi que de se projeter dans les perspectives pour les années à venir. Il a également fait un bref historique de la ville de Kangaba qui est situé dans la commune, et reconnu à travers un certain nombre de sites touristiques notamment le « Kurungafouga » le « KAMABLON OU LA CASE SACREE »... Il a par la suite exhorté les participants à plus d'assiduité pour qu'au sortir de la retraite, la coalition puisse se doter de grandes lignes pour son plan stratégique. Il a terminé son allocution par les remerciements à l'endroit du partenaire.

Quant au directeur résident du NDI, Docteur Badié HIMA, dans son intervention, s'est dit réjoui de ce beau public dans un tel contexte. Il a rappelé la tenue de la première retraite qui

a permis de poser les jalons de celle-là ainsi que tout ce qui en découle. Il a saisi cette occasion pour féliciter le travail accompli en dépit du fait que ce travail peut ne pas se faire sans difficulté et cette retraite en est une occasion pour tirer les enseignements. Il a évoqué la nécessité d'interroger la gestion interne des démembrements y compris comment les coordinations vivent ces relations. Le plan quinquennal est bien plus que nécessaire pour qu'il n'y ait pas de vide et doter les régions de moyens nécessaires qui leur permettent d'être debout. Il a rappelé le soutien du NDI pour le long terme pour même aller au-delà du processus électoral. En guise d'exemple, il a évoqué l'observation du PDSEC pour évaluer la gouvernance. Le NDI est disponible pour accompagner la COCEM.

Il y voit cinq piliers qu'il faut consolider, soigner et raffermir les relations dont le bureau de coordination ; l'exécutif, les coordinations régionales, les superviseurs et la stabilité des observateurs. Il a terminé par les indicateurs

attendus par les partenaires qui attendent de voir comment les activités de la COCEM a impacté sur les réformes.

Au cours de la retraite, les participants ont évalué le travail d'observation des élections législatives 2020. Elle a été l'occasion également pour la COCEM de réfléchir et proposer des pistes d'amélioration aux différents mécanismes de la Coalition en général, et aux aspects liés au recrutement, formation et déploiement et gestion des observateurs, en particulier. Une mise à jour sur la situation sociopolitique du Mali a été faite par les participants en vue de contribuer pleinement aux réformes politiques et institutionnelles qui se projettent dans les jours à venir. Pour finir, les participants ont posé le jalon d'un plan stratégique quinquennal 2021-2025 pour la COCEM.

Bokoum Abdoul Momini

Mali : Tirer profit des échecs

Après la fantastique épopée des pères de l'indépendance qui a permis de nous libérer du joug colonial et d'entretenir le rêve d'une nation prospère bâtie sur le socle de grands empires et royaumes, la révolution de mars 1991 se présentait comme l'opportunité de franchir un autre cap. Ce qui s'est passé le 18 Août 2020 a ramené tout le monde sur terre, consacrant l'échec du mouvement dit démocratique. Saurons-nous enfin tirer profit des échecs passés ?

REDONNER À LA POLITIQUE SES LETTRES DE NOBLESSE

« Si ton plan est pour un an, plante du riz. Si ton plan est pour dix ans, plante des arbres. Si ton plan est pour cent ans, éduque les enfants », a dit Confucius. De Modibo Kéita à Ibrahim Boubacar Kéita, qui a fait quoi au Mali ? En huit ans seulement, le socialiste Modibo Kéita dont la rigueur morale et le sens patriotique sont avérés a travaillé pour le court, le moyen et le long terme, faisant du Mali un pays respecté en Afrique et dans le reste du monde. L'éducation, la santé, la culture, l'industrialisation, le patriotisme et la lutte contre la corruption ont été au centre de ses préoccupations. Le militaire Moussa Traoré, en adoptant la voie d'un libéralisme débridé sans ancrage politique réel, a jeté l'enfant avec l'eau du bain. Cependant, il a réussi à faire de l'armée nationale une véritable force de dissuasion au Mali et dans toute la sous-région. De 1960 à 1990 sous les 1^{ère} et 2^{ème} Républiques, la question de fond est restée celle des libertés individuelles et de la démocratie. À partir de 1991, le contexte mondial qui n'a pas épargné le Mali était marqué par la fin de la guerre froide symbolisé par la chute du mur de Berlin et par les aspirations légitimes des peuples à la liberté. À cette époque, la seule force organisée et aguerrie pour le combat contre Moussa Traoré et son régime était celle des élèves et étudiants (UNEEM-AEEM). En effet, ceux-ci avaient déjà payé un lourd tribut pour leur insoumission notoire au Comité Militaire de Libération Nationale puis à l'UDPM, le parti unique. Il y avait aussi quelques résistants reconnus pour leur esprit d'indépen-

dance et leur soif de justice : Maître Demba Diallo du Barreau malien, Bakary Karambé de l'UNTM ainsi que des enseignants restés célèbres dans le milieu étudiant des années 1970 à 1980. Une fois le départ de Moussa Traoré obtenu, qu'a-t-on constaté ? La politique trempée dans les eaux sales de la corruption a pris le contrôle du pays. Ainsi, l'école est tombée en quenouille et les moins méritants ont été propulsés. Dieu Seul sait sur quelle base à des postes de responsabilité. Le secteur dans lequel on excelle aujourd'hui n'est-il pas la prédation des ressources publiques ? Est-ce étonnant ? Et à qui doit-on cela ? Les incompetents n'arrivent jamais tout seuls à des postes de responsabilité et ils seront toujours moins coupables que ceux qui les aident à monter.

SORTIR DE LA PERVERSION DU SYSTÈME POLITIQUE

Planter du riz ? Le Mali n'exploite pas encore 10% des 2 000 000 d'hectares de l'Office du Niger, pourtant présenté comme le plus grand potentiel rizicole pouvant assurer l'autosuffisance alimentaire et créer des emplois. Planter des arbres ? Le désert avance sans cesse et la faune jadis si riche est désormais inexistante. Comme de nombreux hommes, les animaux eux aussi ont choisi d'émigrer vers des pays limitrophes plus accueillants et moins à risques. Éduquer les enfants ? Tout le monde voit comment la jeunesse est sacrifiée depuis trente ans et réduite au chômage et à la men-

dicité. Il a fallu qu'un leader religieux entre dans la danse pour susciter l'espoir de changement, confirmant l'échec des politiques qui broient du noir et rasent les murs depuis la chute d'IBK. La couleuvre est difficile à avaler, mais c'est aussi l'occasion pour ceux qui ont du mérite de préparer les futures élections, en espérant que le peuple saura trier le bon grain de l'ivraie. L'investiture du président et du vice-président de la transition, et le discours inaugural ont ramené un peu de baume dans les cœurs meurtris dans ce Mali trahi et presque détruit par ses propres enfants. La mise à la retraite annoncée de certains et le rajeunissement du système ne sont plus une simple vue de l'esprit, comme l'implication effective des Maliens établis à l'étranger qui représentent un tiers de la population active du pays. Ceux-ci apporteront leur vision et du sang neuf grâce au retour d'expérience des uns et des autres. Longtemps tenus à l'écart des sphères de décision et confinés dans le rôle d'apporteurs de fonds sans droit de regard sur la gestion du pays, ils soutiennent à fond la Transition en cours avec l'espoir qu'elle apportera le renouveau.

Il est plus que temps de mettre fin à la souffrance des Maliens martyrisés de façon cynique, voire sadique par d'autres compatriotes assurés de l'impunité. Des réformes courageuses doivent être faites pour remettre le pays sur pied. Pour cela, il faut jeter les bases d'un Mali nouveau, donner un contenu et un visage à la morale et à la vertu pour que les élections deviennent l'occasion de trouver une réponse à des préoccupations sociales.

Mahamadou Camara



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Rupture amoureuse : 3 conseils pour éviter une autodestruction

Avec l'avènement des réseaux sociaux, beaucoup de couples se forment et se défont en un temps record. Les plus déçus sont remplis d'émotions négatives. Trois conseils pour éviter de retomber dans la déception.

Après deux ans de rupture, je fais enfin la connaissance d'une séduisante demoiselle via Facebook. Tout est parti très vite. Sans perdre une seconde, on a décidé de sortir ensemble. On voyait déjà cette relation comme pouvant aboutir au mariage. En dehors des réseaux sociaux, on s'appelait régulièrement. C'était vraiment parfait entre nous et je me suis dit que cette fois-ci c'était la bonne.

Mais, ma joie n'a été que de courte durée. Moi qui voulais d'une relation sérieuse. Elle, par contre, n'était pas prête à s'engager dans une relation sérieuse. Elle n'est plus disponible pour les rendez-vous comme avant. Même lorsqu'on se voit, je monologue presque. Au bout d'un moment, elle demande à rentrer. Le cauchemar vécu dans le passé refait surface à force de vouloir aller vite.

1-ÉVITER LES PRÉSENTATIONS AUX MEMBRES DE SA FAMILLE

On a tous un frère, une sœur ou un ami qui ne cesse de nous demander avec qui on sort. Ces derniers sont toujours enchantés qu'on leur

présente la personne. C'est une erreur qu'il ne faut jamais commettre. Il faut attendre et prendre le temps qu'il faut.

Autrement, vous risquez de mettre la pression sur votre partenaire. Et si elle n'est pas prête, vous risquerez de la perdre. Mon ami Abdoul en a fait les frais : « J'ai voulu la présenter à certains membres de ma famille pour qu'elle sache que je ne suis pas un plaisantin. Dès lors, elle a commencé à prendre ses distances avec moi. Chaque fois que je l'appelle, elle a toujours un prétexte pour ne pas me répondre », regrette-t-il.

Au début, on aime la personne. Plus le temps passe, plus on s'attache à la personne. A ce stade, il est très difficile de voir la personne partir.

2-SAVOIR LAISSER PARTIR

Souvent, on aime tellement la personne qu'on essaie de la retenir coûte que coûte. Alors que l'amour ne se force pas. Si on veut la retenir alors qu'elle envisage de partir, le mieux est de ne pas forcer au risque d'amplifier le chagrin d'amour, comme ce fut le cas de Moussa

Diarra, étudiant de 26 ans : « J'étais sur un groupe dans lequel j'ai fait la connaissance de Zeynab. On sortait ensemble jusqu'à son anniversaire où j'ai su qu'elle sortait avec un autre membre du groupe. Lorsque j'ai voulu avoir des explications, elle m'a simplement demandé de chercher ma part et laisser les autres aussi chercher la leur », se souvient l'étudiant.

Avec ce témoignage, j'ai réalisé que je ne suis pas la seule victime du mirage de l'amour sur les réseaux sociaux. Même si certains arrivent à avoir l'amour de leur vie, bon nombre de personnes vivent une expérience douloureuse après chaque rencontre.

3-APRÈS L'AMOUR, CE N'EST PAS LA GUERRE

Chez certaines personnes, dès qu'il y a séparation, il y a un partenaire qui pense que l'autre est automatiquement devenu un ennemi à qui il faut lancer des flèches. C'est le début des critiques acerbes sur les réseaux sociaux. On critique l'autre sans le nommer, mais tout le monde sait de qui il s'agit.

Après l'amour, ce n'est pas la guerre. Si on aime une personne qui décide de nous quitter, il faut aussi respecter sa décision et sa propre personne. Il est préférable de se quitter en bons termes que de vouloir éternellement détruire l'autre avec qui on n'est plus. La flamme de l'amour peut se rallumer à tout moment.

Source : Benbere



Présidentielle en Côte d'Ivoire : L'ONU appelle à une élection « pacifique et inclusive »

Le climat s'est encore tendu depuis l'éviction des candidatures de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro au scrutin du 31 octobre.

Le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, qui a achevé, dimanche 27 septembre, sa mission d'une semaine en Côte d'Ivoire, a souhaité que la présidentielle du 31 octobre soit « pacifique et inclusive ».

« **Le représentant spécial a réitéré son appel à tous les acteurs politiques pour qu'ils poursuivent leur engagement pour l'organisation d'une élection pacifique et inclusive, dans le respect des droits de l'homme** », selon le texte du communiqué diffusé dimanche. « **A cet égard, il note la libération provisoire de détenus le 23 septembre, un geste bienvenu et espère que d'autres mesures d'apaisement seront prises alors que le processus élec-**

toral se poursuit », enchaîne le texte, évoquant la libération d'une dizaine de partisans de l'ancien chef rebelle et ex-premier ministre Guillaume Soro.

Le Conseil constitutionnel a rejeté le 14 septembre la candidature de M. Soro, de l'ancien président Laurent Gbagbo et de 38 autres candidats, mais a validé celle du président Alassane Ouattara à un troisième mandat controversé.

« **Le représentant spécial appelle tous les acteurs politiques ivoiriens à rejeter l'usage des discours de haine, la violence et toute forme de sectarisme, et à s'engager pour un processus électoral apaisé et un scrutin présidentiel pacifique. Mohamed Ibn Chambas insiste sur l'importance d'agir en synergie et en concertation pour surmonter les différends, préserver l'unité et la paix, indispensables à la prospérité de la Côte**

d'Ivoire », conclut le texte.

« Forfaiture »

Pendant son séjour, M. Ibn Chambas a notamment rencontré le président ivoirien Alassane Ouattara, des membres du Conseil constitutionnel et de la Commission électorale indépendante (CEI), les candidats à la présidentielle et des organisations de la société civile.

La tension politique est forte en Côte d'Ivoire à un peu plus d'un mois du scrutin présidentiel. Il y a dix ans, la crise née de l'élection de 2010, après le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite face à Alassane Ouattara, avait fait 3 000 morts.

En août, une quinzaine de personnes ont été tuées dans des violences après l'annonce de la candidature de M. Ouattara, qualifiée de « forfaiture » par l'opposition.

La Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels, mais le Conseil constitutionnel a estimé que l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution en 2016 a remis le compteur à zéro pour l'actuel chef de l'Etat. Une interprétation contestée par l'opposition.

Source : Le Monde avec AFP



Koweït : L'Emir Sabah al-Ahmed al-Jabir est mort



L'actuel émir du Koweït, Sabah al-Ahmed al-Jabir al-Sabah, est mort, a annoncé la TV publique. Son successeur désigné est son frère, Nawaf Al-Ahmed Al-Jabir Al-Sabah.

Le cheikh Sabah al-Ahmed al-Jabir al-Sabah, actuel émir du Koweït, est mort à l'âge de 91 ans, a annoncé ce mardi 29 septembre la télévision publique koweïtienne.

«C'est avec un grand chagrin que nous pleurons la mort de cheikh Sabah al-Ahmad al-Jabir al-Sabah, émir du Koweït», a déclaré cheikh Ali Jarrah al-Sabah, ministre chargé des affaires royales dans un enregistrement diffusé à la télévision.

Le défunt a dirigé le pays depuis 2006 et a modelé la politique étrangère de la monarchie pétrolière pendant une cinquantaine d'années. Son successeur désigné est son frère, Nawaf Al-Ahmed Al-Jabir Al-Sabah, né en 1937.

Détails à suivre



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Football : Top 05 des meilleurs buteurs toujours en activité !

Qui de Luis Suarez, Lewandowski, Ibrahimovic, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo est en tête du classement ? La réponse dans notre Top 05 des meilleurs buteurs du football toujours en compétition.



Malgré leurs âges avancés, ces joueurs sont considérés comme les meilleurs attaquants du football toujours en activité. Buteurs dans les grands rendez-vous,

ils sont de véritables canonniers pour leurs clubs et en sélection nationale. De Ronaldo, Messi en passant par Ibrahimovic... Découvrez le top 05 des meilleurs buteurs du football

toujours en activité.

Le classement est dominé par la star portugaise, Cristiano Ronaldo, buteur d'un doublé en Série A avec son club Juventus, totalise le plus grand nombre de buts pour un footballeur toujours en activité.

Aussi, grâce à son doublé, CR7 compte désormais 450 buts dans les cinq grands championnats depuis le début de sa carrière. Dans ce classement, le portugais est suivi par son éternel rival, Lionel Messi, également buteur ce weekend contre VillaReal. À la troisième place on a l'incontournable Suédois, Ibrahimovic... Voici la liste complète.

Les Meilleurs buteurs du football mondial en activité

- 1er – Cristiano Ronaldo (742 buts en 1019 matchs)
- 2e – Messi (705 buts en 870 matchs)
- 3e – Ibrahimovic (550 buts en 926 matchs)
- 4e – Lewandowski (489 buts en 737 matchs)
- 5e – Luis Suárez (481 buts en 763 matchs)

Afrikmag

Football : Youssouf Koné quitte l'OL et file en Espagne sous forme de prêt



Youssouf Koné, le défenseur malien de l'Olympique Lyonnais, va rejoindre la Liga nous annonce l'Equipe. Le latéral gauche va être prêté sans option d'achat au promu en première division espagnole, Elche. Recruté pour un montant de 9 millions d'euros par l'OL la saison dernière, Youssouf Koné (25 ans) va se relancer en Espagne cette année. En effet, l'Olympique Lyonnais et Elche, promu en Liga, ont acté, lundi, le prêt d'un an sans option d'achat du latéral malien. La saison passée, l'Aigle malien n'est apparu qu'à 16 reprises toutes compétitions confondues avec les Gones, en raison de blessures récurrentes.

Alassane Sangho



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous serez confronté à de nouveaux défis dans vos activités. Certaines choses pourraient changer pour vous. Cela demandera un peu de temps, ce qui vous arrangera bien, car vous en aurez besoin pour savoir vraiment ce que l'on attendra de vous sur ce poste.

Vous ne résoudrez rien en vous défilant. Vous devrez prendre acte de la situation et réagir sans plus tarder, d'autant plus que la personne qui suit vos comptes sera absente. Son remplaçant, ne vous connaissant pas, appliquera à la lettre les consignes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous n'hésitez pas à prendre les décisions nécessaires à la bonne évolution de vos plans de carrière. Si vous cherchez du travail, vous serez décidé à relever vos manches et à agir de manière constructive. Vous saurez prendre de bonnes initiatives.

Vous aurez en tête un projet personnel qui importe à vos yeux et vous essayerez de mener vos finances dans ce sens. Nouveaux placements, nouvelle façon d'épargner, vous passez tout en revue pour trouver les solutions ayant le meilleur rendement.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un tournant dans votre carrière peut arriver suite à une usure et une ambiance détestable. Un moment de doutes sur vos compétences intervient. Vous êtes lassé de certaines tâches effectuées, écoutez votre sixième sens pour suivre une nouvelle voie.

Le climat favorise des dépenses multiples qui représentent une coquette somme au final. Il y a peu d'économie actuellement, car le hasard s'en mêle. Les factures peuvent se suivre et venir pendant d'autres dépenses. La situation peut vous rendre assez nerveux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le premier qui vous marchera sur les pieds vous entendra. Personne ne s'y risquera et vous travaillerez tranquillement. Votre énergie vous servira pour clôturer vos dossiers en attente. Il y aura longtemps que vous n'aurez pas fait un aussi bon boulot.

Vous déborderez d'idées pour grappiller quelques euros par-ci, par-là. On jugera votre façon de faire inutile, mais vous n'aurez pas le sentiment de perdre votre temps, car vous gagnerez de l'argent. Vous jubilerez en dévoilant clairement vos profits.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pourriez chercher l'avis de collègues chevronnés pour avoir un éclairage sur vos choix. Pour évoluer, faites confiance à votre intuition pourtant qui vous guide. Une évolution rapide tourne en votre faveur et peut réaliser l'un de vos souhaits.

Vos tentations de ne pas faire d'achats tombent à l'eau. C'est dans des sorties que vous dépensez le plus. Votre générosité peut vous exposer à quelques regrets, sans conséquence sérieuse sur le budget. Essayez de freiner les frais sur des articles chers.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous serez d'un pragmatisme efficace aujourd'hui. Peu importe la situation que vous allez rencontrer, vous saurez vous adapter avec facilité et trouver des façons originales de régler les aléas de cette journée. Si vous managez une équipe, vous serez largement à la hauteur.

Ne cherchez pas à aller trop vite si vous faites vos comptes aujourd'hui, vous pourriez commettre quelques étourderies comme oublier de payer une facture dans les temps ou ne pas autoriser un prélèvement assez vite. Attention aux éventuelles majorations !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pouvez effectuer un remplacement au pied levé ou subir une bien mauvaise organisation. Des efforts sont à faire pour supporter les humeurs des uns et des autres dans votre service. Le lieu où vous travaillez peut subir une transformation de décor.

La trésorerie manque et donne l'occasion de refaire le point sur la façon de travailler. Changer d'activité est une première piste envisagée pour augmenter votre pouvoir d'achat. En attendant de trouver une solution, la sagesse l'emporte sur les tentations.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mars se plaira en Lion et emploiera son énergie à satisfaire vos ambitions. Une journée chargée, mais intéressante vous attendra. Vous pourriez occuper tour à tour divers postes, ce qui vous permettra de démontrer l'étendue de vos compétences.

Vous serez loin d'être le seul à vous positionner sur ce produit. Loin de vous décourager, ce défi représentera l'occasion de vous prouver que vous êtes capable de négocier. Malgré une concurrence acharnée, vous aurez toutes les chances de gagner.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus vous pousse au changement. L'astre vous propose de nouvelles pistes et de nouveaux projets. Le duo Mercure/Mars vous permettra de les étudier et de réagir promptement le cas échéant. La semaine commence bien !

Vos finances sont sur la sellette ! Veillez à ne pas faire d'imprudence et en cas de travaux imprévus urgents, prenez tout de même le temps de comparer les prestations et les prix. Vous y serez gagnant au final. Gardez le contrôle !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Mars vous permettra une grande efficacité dans les tâches que vous avez à gérer. Vous serez efficace, mais peu organisé. Il faut dire que tirillé entre différentes idées, vous commencerez tout et manquerez de temps pour finir ce qui est entamé.

Ça ne sera pas un bon jour pour prendre des décisions radicales. Si vous voulez résilier un placement, une assurance ou tout autre contrat financier, prenez le temps de bien vous renseigner sur les échéances. Vous pourriez perdre de l'argent en ne respectant pas vos engagements.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Pour être performant dans la journée, ne vous laissez pas détourner par des distractions ou une ambiance bon enfant. Des collègues pourraient avoir moins envie de travailler, ce qui occasionne une attitude crispante. Vous ressentez une possible injustice.

Vous devez être très prudent avec la trésorerie, car elle s'envole dans diverses choses et peu d'économie reste possible pour assurer la stabilité jusqu'à la fin du mois. Votre générosité dans la vie sociale peut également être la cause de frais multiples.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous rencontrez des obstacles ou des conflits dans votre sphère d'activité, mais votre motivation sera la plus forte. Car Mercure en Lion vous donnera des ailes et un sacré répondant. Une opportunité vous apportera une belle avancée professionnelle.

Dès lors où vous saurez vous affirmer et revendiquer vos droits sans créer de discordes avec vos interlocuteurs financiers, vous retrouverez de la fluidité dans la gestion de vos comptes. Si besoin, un découvert ponctuel sans frais vous sera accordé.

TOMBOLA NISONDIA



SPiRiT

Jusqu'au 20 décembre 2020

Souscrivez à Damou à partir de 490 F ou aux forfaits Internet et Grati+ à partir de 500 F pour gagner chaque semaine de superbes cadeaux.